



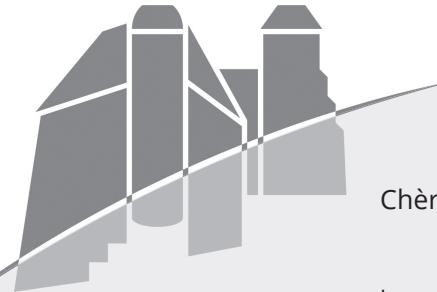
la petite gazette

du pays d'issigeac



**La crêpe au miel c'est pour Gaëlle,
La crêpe à la confiture c'est pour Arthur,
La crêpe au jambon, c'est pour Manon,
La crêpe au chocolat c'est pour moi !**





Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

ÉDITO

LA PETITE GAZETTE

N°438 • Février 2026

Responsable de la publication :

Jean-Claude CASTAGNER

Mise en page :

Guy VANTOMME

Bernadette DUMONT

Images :

Images libres Pixabay

Guy VANTOMME

Selecture :

Françoise MARVIER

Bernadette DUMONT

Odile VANTOMME

Impression :

Jean-Jacques NOUAILLE

Contact :

gazette@issigeac.info

Retrouvez la Gazette au

format PDF sur les sites

www.issigeac.info et

www.plaisance24.com

© Mairie d'Issigeac

Table des matières

Mot du maire 2-3

Échos des communes 3-4

OTPS 5

Focus 6-7

Évènements 8

Vie associative 8-9

Mairies locales 10

Santé 10

Infos & Services Pratiques 11

Agenda 12

Prochaine Gazette

Les articles doivent être regroupés par commune et transmis à l'adresse gazette@mairie-issigeac.fr avant le 20 février

Prochaine parution le 2 mars 2026

Les articles qui ne sont pas envoyés avec le consentement des mairies ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.

Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour participer à la cérémonie des voeux de la municipalité. C'était un moment particulier pour certains conseillers municipaux et moi-même dans la mesure où nous ne nous représentons pas après plusieurs mandats de gestion communale. Nous avons pris du plaisir à partager ce moment convivial avec vous.

Nous sommes en période électorale mais je ne suis pas en campagne et, à l'heure des bilans, j'ai tenu à faire une rétrospective des actions municipales les plus marquantes durant les 3 mandats. Je n'ai pas évoqué les projets de 2026 et du prochain mandat qui seront présentés et débattus par les candidats à l'élection du 15 mars.

Voici des extraits de mon discours :

« Elu en 2008, j'ai commencé par une inauguration importante : la pose de la première pierre de la maison de retraite.

J'ai aussitôt apporté ma contribution à la création de la communauté de communes du pays issigeacois en soutenant le transfert de la compétence scolaire. La communauté de communes Portes Sud Périgord a pris le relais au 1er janvier 2014.

Premier gros dossier : ce sont les travaux de sauvegarde et restauration de l'église (monument historique classé) qui était fermée au public en 2008 (toiture, voûtes de 2 nefs, vitraux). Depuis, des travaux d'entretien ont été réalisés ainsi que des restaurations de tableaux et mobiliers cultuels avec l'association des Amis de l'église.

Autre projet d'envergure: aménagement du tour de ville et de la place du foirail avec la création de trottoirs piétonniers, du passage des sorcières et de celui de la baleine, aménagement du carrefour route de Castillonnès, travaux de réfection du pont route de Bergerac, mise en valeur de la halle. Le Département et l'Etat nous ont bien aidés pour réaliser ces travaux. Récemment ce sont des travaux d'aménagement de bourg qui ont été réalisés grand'rue et près de la mairie. Aménagement et éclairage des parkings de la lune, Marguerite, de la Banège nécessaires pour accueillir les visiteurs lors du marché et des manifestations.

Création d'un chemin piétonnier entre le bourg et la loge du Prévot avec la réfection récente du passage sur la Banège.

Réhabilitation des bureaux de la mairie et de la salle du Conseil municipal avec l'acquisition de matériel informatique et d'un duplicopieur pour le tirage de la petite gazette en couleur.

Acquisition du chapiteau et de matériel pour les associations (tables, chaises, scène) ainsi que d'un camion pour leur transport.

Travaux au cimetière et création d'un columbarium.

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques route de Beaumont, d'Eymet, chemin du moulin.

Extension du réseau d'assainissement route de Bergerac, du Faurissou et du Capitaine, du secteur du bout du monde et de Michela.

Installation de blocs WC publics et de défibrillateurs.

Dénomination des rues et places ainsi que la numérotation des résidences pour l'adressage.

Aménagement des parkings de l'école et de la maison des services. Merci à la communauté des communes qui a financé les bâtiments, projet trop coûteux pour la commune et essentiel pour le territoire et l'école.

Pour les jeunes : création du terrain multi-sports et de l'aire de jeux pour enfants, travaux au stade.

Acquisition de terrains et aménagement de la zone humide. Nous avons alors accueilli des groupes de bénévoles internationaux.

Acquisition de terrains sur le secteur de la Granette pour la création d'un futur lotissement. Le permis d'aménager a enfin été validé.

Participation au concours de l'élection du plus beau marché de France ; Nous avons été élus plus beau marché d'Aquitaine puis 7ème au niveau national. Il a fallu se mobiliser avec une forte implication personnelle pour y parvenir... La gestion de ce marché et des mesures sanitaires pendant le covid a été une période difficile.

Réhabilitation et mise aux normes du club house de l'UAI. Réalisation en cours de vestiaires/ douches pour les équipes de rugby.

Construction d'un bâtiment à ossature bois qui sert de club house pour le tennis.

Implantation d'une antenne relais pour le réseau téléphonique ; arrivée de la fibre.

Restauration du Palais des Evêques : clos et couvert et travaux structurels en cours à l'intérieur. Merci à nos financeurs : Etat, Fonds européens, département, région, fondation du patrimoine. Sans eux rien n'était possible.

Nous avons bénéficié avec Eymet du programme « Petites villes de demain » avec la mise à disposition d'un chef de projet et l'acquisition du matériel de la micro-folies.

Autres travaux d'envergure qui se terminent: la réhabilitation et mise aux normes de la station de lagunage ainsi que du réseau d'assainissement collectif.

Installation d'une borne pour les camping-cars.

Acquisition de matériel pour les services techniques : véhicules, tracteur, broyeur, souffleurs...

Mise à disposition de deux sites de composteurs collectifs.

Obtention du label « petites cités de caractères ».

Acquisition du centre médical et transfert de la compétence médicale à la communauté de communes qui réalise en ce moment des travaux de réhabilitation du bâtiment.

Cette liste n'est pas exhaustive. Des travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts sont nécessaires en permanence. Tout n'a pas été réalisé, il y a encore de nombreuses actions à mener pour développer notre cité mais il faut bien prendre conscience que nos moyens financiers sont limités. Nous sommes une commune de petite taille bien que la population soit passée de 634 habitants en 2009 à 755 en 2026.

Être maire n'est pas chose facile. Chaque jour, y compris les week-ends, il y a des imprévus à gérer. Les maires sont responsables de tout, c'est bien connu, de ce qu'ils font ou ne font pas. Il n'est pas question de se plaindre, chacun connaît ces contraintes avant de s'engager et la fonction apporte aussi de belles satisfactions humaines. Je ne regrette pas mon engagement pendant ces 18 années à vos côtés.

Je remercie le personnel communal et tous les conseillers municipaux qui ont constitué les trois équipes municipales. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour le bien vivre ensemble, en particulier à l'équipe des gilets verts qui interviennent chaque jeudi ; j'espère les rejoindre bientôt. Merci aux gendarmes et pompiers pour leur engagement au service de la population.

En tant que maire, je suis vraiment fier, à chaque fois que l'on fait allusion au dynamisme de notre cité, de constater qu'il est dû en grande partie à notre tissu associatif, au marché dominical et à la richesse patrimoniale de notre petite cité de caractère.

J'ai une pensée émue pour les personnes avec lesquelles j'ai partagé la réalisation des projets communaux et qui sont décédées.

Alors que notre société connaît une instabilité économique et sociale, les repères qui assurent la stabilité et la continuité de notre République doivent être plus que jamais affirmés et défendus. Cela commence par l'esprit citoyen. Chacun doit prendre conscience de sa place dans la société, des responsabilités, des contraintes collectives, de la solidarité, du respect mutuel des individus qui la composent.

Je souhaite une bonne réussite à la prochaine équipe municipale. N'oubliez pas d'aller voter... »

*Jean-Claude CASTAGNER
Maire d'Issigeac*

ÉCHOS DES COMMUNES

BARDOU

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Monsieur Jean-Claude DELFIEUX est décédé le 6 janvier 2026 à la Résidence Yvan Roque à l'âge de 86 ans, natif de Bardou il est resté très attaché à sa commune d'origine

Monsieur le Maire et les élus présentent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

CÉRÉMONIE DES VŒUX



La galette était bonne cette année encore et a été appréciée par les Bardoviens venus nombreux toujours fidèles à la tradition ; une belle occasion pour faire connaissance avec les nouveaux habitants et pour partager quelques bons moments simples et conviviaux.

ISSIGEAC

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Madame Michel Marie née Manzoni est décédée à la résidence Yvan Roque le 19 décembre 2025 à l'âge de 98 ans.

Monsieur Jean-Claude Delfieux est décédé à la résidence Yvan Roque le 6 janvier 2026 à l'âge de 86 ans

Madame Sala Colette née Audibert est décédée à la résidence Yvan Roque le 14 janvier 2026 à l'âge 94 ans

Madame Evelyne Bellevergue est décédée à Agen à l'âge de 96 ans,. Elle a habité la commune au 299 rue Edmond Lial.

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et à leurs proches.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 024212250008 COMMUNE D'ISSIGEAC – Création de vestiaires au stade

PC 024212250009 SCI PESSIONS – Construction d'une pharmacie

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

DP 024212260001 SCI AGGM Transformation d'un local en logement

DP 024212260002 DENUEL Serge – Création d'une véranda

DP 024212260003 ROUSSELY COURS Mathilde – Rénovation de toiture – Changement de menuiseries – Création de vélux et aménagement d'une grange

TIR AUX PIGEONS

Des tirs aux pigeons se sont fait entendre dans les rues d'Issigeac courant janvier. Il est à constater qu'en période hivernale, nous assistons à un retour en nombre des pigeons dans le village.

La municipalité, comme chaque année, va renouveler son contrat de piégeage de ces volatiles avec une entreprise agréée.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de procéder au tir à la carabine dans la commune.

La destruction des pigeons à l'aide d'une carabine est soumise à autorisation délivrée par le préfet aux détenteurs du droit de destruction en possession d'un permis de chasse dûment validé.

MONMADALÈS

VENTE TERRAIN À BÂTIR

Notre commune propose à la vente, une parcelle de terrain à bâtir d'environ 1050 m² située en plein centre du Bourg.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Maire au 06 23 39 51 80 ou par mail sur le site de la Mairie : mairie.monmadales@wanadoo.fr.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026 dans toutes les communes.

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 04 février 2026 en ligne et jusqu'au 06 février 2026 en Mairie (l'inscription sur les listes électorales est obligatoire article 9 du code électoral)

Voter est un droit mais c'est également un devoir citoyen.

AMICALE DES AMIS DE MONMADALÈS

L'Amicale des Amis de Monmadalès vous informe de son programme prévisionnel des festivités pour l'année 2026 à savoir :

- Le 01 mai 2026 : omelette à l'aillet
- Le 26 juin 2026 : village en musique
- Le 23 août 2026 : vide-grenier
- Le 03 octobre 2026 : dîner jambon à la braise

À noter dans vos agendas et merci à cette association qui fait vivre notre village en organisant ces festivités et ces précieux moments de convivialité.

ARTISANS DE LA COMMUNE

Nous avons la chance d'accueillir, sur le territoire de la commune, nombre d'artisans dans des domaines très variés ; n'hésitez pas à faire appel à eux pour tous travaux et services souhaités.

Eric Mazeau : froid – climatisation – pompe à chaleur (06.24.02.26.34)

Benjamin Guertener : motoculture – entretien véhicules (06.79.95.25.82)

Arthur Du Conseil : entretien parcs et jardins (06.89.35.29.61)

Sébastien Delmarest : maçonnerie générale (06.74.49.65.98)

Guillaume Deco : décos de lumières (06.70.01.36.59)

Virginie Gauthier : prothésiste ongulaire (06.24.84.67.45)

David Sauvanet : charpente couverture (06.88.49.50.38)

Bruno Godreux : ébéniste (06.58.38.49.85)

Sébastien Domart : piégeage – dératisation- destruction de nids de frelons (06.66.05.75.63)

MONMARVÈS

ADRA DU CANTON D'ISSIGEAC

association des Retraites Agricoles

L'Assemblée Générale de l'ADRA cantonale aura lieu le jeudi 5 mars 2026 à 10 H dans la salle communale de Monmarvès en présence du Crédit Agricole, du Président Départemental, du trésorier départemental et de la secrétaire Départementale. Un repas sera servi à 12 h 30 dans la même salle. Participation au repas - 15 €. Inscription obligatoire avant le 28 février 2026.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Notre secrétaire de mairie, Nicole FAYOUX, a fait valoir ses droits à la retraite et nous quittera officiellement le 1^{er} avril 2026.

Nous avons le plaisir de vous informer qu'elle sera remplacée par Mme Cécile PLISSARD qui assurera sa permanence à la mairie les Mercredis de 13 h à 17 h et les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 dès le 1^{er} février 2026.

Un pot de "liaison" aura lieu à la mairie de Monmarvès le Samedi 14 février à 11 h où vous êtes cordialement invités

MONSAGUEL

LE NOËL DES ENFANTS À MONSAGUEL



Le traditionnel Noël des enfants s'est tenu dimanche 21 décembre dans la salle des fêtes. Chantal Bouvenet, notre adjointe, a assuré la logistique et l'accueil des enfants et de leurs parents en offrant à chacun un livre.

C'est un vrai choix pour notre commune que de valoriser la lecture auprès des plus petits et de soutenir au passage des libraires indépendants.

CENTENAIRE DE M^{ME} MADELPECH DANS LA SALLE DES FÊTES



Repas anniversaire des cent ans de Simone Madelpech à la salle des fêtes de Monsaguel le 25 décembre 2025

La famille se compose de 50 personnes. Simone est maman de 7 enfants, grand-mère de 12 petits enfants et arrière grand-mère 17 fois.

Née en Bretagne (Côte d'Armor) en 1925, elle a vécu "l'exode des bretons" en 1928 pour se fixer sur le canton d'Issigeac.

Elle s'est mariée avec un agriculteur, né à Monsaguel en 1906. Simone Madelpech bénéficie d'une grande mémoire et connaît toutes les dates de naissance de sa famille. Elle a su rester autonome jusqu'à ses 99 ans à Issigeac. Aujourd'hui en maison de retraite à Miramont de Guyenne, elle est toujours souriante et en pleine forme. Son secret de longévité pourrait être les plaisirs gourmands puisqu'elle adore le pineau et la lecture.

INSTALLATIONS DIVERSES

Installation d'un établissement agricole sur les terres de Monsaguel. Tom et Yannick Morton ont installé un élevage de bovins.

Des projets se développent pour accueillir ces vaches et grossir le cheptel. Nous nous réjouissons de voir l'entrain que cette famille de meuniers met pour diversifier sa production.

NOUVEAU CABINET DE PRATICIENNE DE LA PSYCHOTHÉRAPIE

Esclarmonde Nicolet ouvre son cabinet de praticienne de la psychothérapie Vittoz à Monsaguel. Elle reçoit les enfants (à partir de 8 ans), les ado. et les adultes pour soigner le stress, l'anxiété, la dépression, le burn-out, la concentration et les troubles de l'attention, les difficultés relationnelles et les problèmes de sommeil. La méthode par des exercices de présence à son corps et à ses émotions renforce aussi estime et confiance en soi, liberté de choix et volonté. C'est en se mettant à l'écoute de son corps, que le mental se repose.

Pour découvrir ou entrer en thérapie, n'hésitez pas à la contacter par téléphone : 06 09 15 10 63 ou par mail : en.vittoz@gmail.com

Animation jeux : 30 janvier / 27 février

Inscriptions et renseignements : point lecture de St-Aubin de Lanquais 05 53 74 46 19

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

ATTENTION À LA STATION D'ÉPURATION !

La station d'épuration de notre village rencontre des engorgements avec des produits qui ne sont pas compatibles !

Merci de mieux diriger vos déchets.

Voir les bonnes pratiques en page 7 de la Gazette

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

CONCOURS DE BELOTE

Le concours de belote aura lieu le vendredi 20 février 2026 à 21h à la salle des fêtes de Saint-Aubin-de-Lanquais.

1 lot à chaque participant - Buvette / Soupe au fromage gratuite.

Organisation : Mois pairs : Comité des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais / Mois impairs : Amicale des propriétaires et chasseurs de Saint-Aubin-de-Lanquais. Responsable Mr BURGER : 06 59 55 91 05

BÉBÉS LECTEURS (GRATUIT)

Tous les vendredis de 10h à 11h - salle du conseil de Saint-Aubin de Lanquais

Rejoins-nous, tu verras, parfois, ce sont les livres qui nous baladent ou encore tu peux t'amuser avec les jeux de la ludothèque.

CALENDRIER février 2026

Bébés lecteurs : 6 février / 6 mars

COMITÉ DES FÊTES

Assemblée Générale

Le mardi 10 février à 21h, le Comité des Fêtes tiendra son Assemblée Générale à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de partager les projets à venir... et surtout d'accueillir de nouvelles personnes souhaitant s'impliquer dans la vie du village.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, que vous ayez un peu ou beaucoup de temps, des idées, de l'énergie ou simplement l'envie de participer à des moments conviviaux.

Venez nous rencontrer, échanger et pourquoi pas rejoindre l'aventure !

OTPS

OFFICE DE TOURISME PORTES SUD PÉRIGORD

DU CÔTÉ DES SOCIO-PROS

Nous l'avions évoqué lors de la gazette de janvier, nous travaillons sur l'actualisation des informations publiées sur notre site internet www.pays-bergerac-tourisme.com et dans nos brochures.

Si vous souhaitez booster votre communication, il est encore temps de le faire avec les services que nous vous proposons :

- le numérique via notre site internet www.pays-bergerac-tourisme.com
- les brochures : guide touristique, guide infos locales éditées à grande échelle.
- dans nos bureaux fréquentés par 20 000 personnes par an.
- pour nos partenaires : le plan local de professionnalisation programme ci-après : <https://pro.pays-bergerac-tourisme.com/boostez-votre-activit%C3%A9/professionnalisation/s-inscrire-aux-rdv-2026/> qui propose ateliers numériques et éductours.



L'AGENDA DE L'ÉTÉ

L'Agenda de l'été est un document très demandé avant l'été et permet aux organisateurs d'évènements de faire la promotion de leurs animations estivales.

Alors n'hésitez pas à nous transmettre vos événements afin qu'ils paraissent dans ce document et soient visibles sur notre site internet.

NEWSLETTER

Afin de connaître toutes les manifestations sur Portes Sud Périgord et recevoir notre newsletter hebdomadaire, envoyez-nous un mail à otfsp.tourisme@orange.fr

HORAIRES

Nos horaires d'ouverture pour le mois de janvier : les vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

CONTACT

Bureau d'Information Touristique d'Issigeac / 05 53 58 79 62 / issigeac.tourisme@orange.fr et www.pays-bergerac-tourisme.com



FOCUS

Feuilles mortes, tontes, branchages... Que faire des déchets verts ?

Chaque Français génère environ 160 kg de déchets verts par an. Alors qu'il est interdit de les brûler dans le jardin, 15 % des foyers français ayant un jardin continuent à s'en débarrasser en les brûlant.

Pourquoi est-il interdit de brûler des biodéchets ?

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres vivants et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 750 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal). Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020. Et ils ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers (source 1).

QUELLES SOLUTIONS POUR BIEN UTILISER SES DÉCHETS VERTS ?

LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE INTERDITE



Un gâchis monumental : 830 000 tonnes de déchets verts sont brûlées par an, ce sont donc des ressources organiques qui ne viennent pas nourrir les sols.

Les risques du brûlage...

- ▶ Impacts sur la santé (émission de polluants nocifs dans l'air)
- ▶ Risque d'incendies
- ▶ 750 € d'amende

Même dans une zone avec obligation légale de débroussaillement, le brûlage doit être évité à tout prix.

PROFITEZ D'UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Comment ?



- ▶ Un volume de végétaux réduit et la possibilité de les utiliser sur place
- ▶ Des sols plus fertiles grâce aux apports de matières organiques des végétaux
- ▶ Un jardin plus résistant à la sécheresse et aux maladies

Réaliser une haie sèche

- ▶ Accueil de la biodiversité



Pourquoi ?

Faire des économies !

En eau et en équipement :

- ▶ Pas d'achat de compost et de paillage pour le jardin
- ▶ Pas besoin de s'équiper d'une remorque et de dépenser de l'essence pour aller à la déchèterie
- ▶ Économies d'eau grâce au paillage qui réduit l'évaporation de l'humidité des sols



Plus de bien-être !

- ▶ Plus de temps : pas besoin d'aller à la déchèterie, ni d'arroser
- ▶ Moins de pollution autour de soi



Le retour au sol : une solution écologique

Compostés ou utilisés en paillage, les végétaux issus de l'entretien du jardin et du potager contribuent à améliorer la qualité des sols, qui manquent souvent d'apports en matières organiques. Ils deviennent plus résilients aux aléas climatiques : sécheresse, lessivage des sols, érosion...

FOCUS



L'ACHEMINEMENT DES REPAS

Il se fait grâce à un véhicule frigorifique spécialement équipé et conforme aux normes en vigueur pour le transport alimentaire, assurant une parfaite maîtrise de la chaîne du froid.

L'agent de livraison assure le portage jusqu'au domicile, y compris en immeuble ou logement difficile ou avec une boîte à clé. Pour ce qui est de la livraison, le livreur s'assure que la formule la plus adaptée à vos besoins soit mise en place.

LA CONFECTION DES REPAS

Les repas sont préparés à partir de produits bio et locaux, dont 43,62% proviennent directement de filières biologiques, de producteurs du territoire et faits maison. Pour l'approvisionnement en légumes, la cuisine collective d'Issigeac fait appel à la légumerie de Bergerac, garantissant fraîcheur et qualité

LE SERVICE

Les livraisons ont lieu en matinée entre 7h30 et 15h selon votre domiciliation.

- livraison 5 jours sur 7
- possibilité de repas 7 jours sur 7 et jours fériés.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Il faut remplir une des conditions suivantes :

- être âgé de plus de 60 ans
- être adulte ou en situation de handicap
- être momentanément immobilisé (accident/sortie d'hospitalisation)

TARIFS

Repas complet (soupe/entrée/plat/fromage/dessert) : 5,45 € / Frais de portage : 2,10 €
Soit un total de 7,55 €

FACULTATION

Deux possibilités

- paiement à la facture
- prélèvement automatique

LE PORTAGE REPAS À DOMICILE

UN SERVICE DU CIAS
CENTRE INTERCOMMUNALE D'ACTION SOCIALE

de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord

Recevoir des repas tout prêts chez soi permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Cela entretient également le moral.



INSCRIPTION

Sur place ou par téléphone au 05 53 22 57 94
Mme Nathalie Phelipeau
Chargée d'accompagnement social et professionnel au CIAS Portes Sud Périgord, tient une permanence administrative le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Maison des Services Relais CAF, aide administrative



STATIONS D'ÉPURATION LES BONNES PRATIQUES

pour respecter votre assainissement et l'environnement !



NE JETEZ PAS VOS
DÉCHETS DANS LES
TOILETTES ET LES ÉVIERS



Toutes les matières solides (serviettes, tampons, couches, lingettes, coton-tiges, préservatifs, rouleaux de papier toilette...) sont à exclure des égouts. Même sous forme liquide, certains produits n'ont pas à être jetés dans les toilettes : liquides et vapeurs corrosifs, acides, huiles de vidange, matières inflammables, colle, peinture, médicaments... Ils mettent en péril le fonctionnement de la station d'épuration mais aussi représentent un risque pour les agents du service.

EN RÉSUMÉ, SONT AUTORISÉS :



En limitant leur utilisation au strict minimum, on gagne sur trois tableaux : Préservation des conduites, économie pécunière et préservation de l'environnement.

ÉVÈNEMENTS

Amicale Laïque
La dictée
du Pays Issigeacois

Honneur à Pierre BELVÈS

Dimanche 8 février 2026
à Issigeac, 15h
à partir de 9 ans

Maison des Services

Chemin des écoliers 24560 Issigeac

Participation 2€

Organisation : Amicale Laïque d'Issigeac

En savoir plus, scannez le code >



Le Café Librairie Associatif de la Brouette

vous présente son programme du mois de février 2026

JEUDI 5 FÉVRIER, DE 13H45 À 18 H SALON DE COIFFURE À LA BROUETTE !

De 13h45 à 15 h : offrez-vous un moment de détente avec un atelier d'auto-modelage du cuir chevelu à prix libre et conscient.
De 15 h à 18 h : venez vous faire couper et coiffer les cheveux pour le tarif unique de 19 € (venir avec les cheveux propres). Vous pouvez réserver votre créneau auprès de Virginie Nardi au 06 86 63 41 29

SAMEDI 7 FÉVRIER, 21 H

Let's Gow, musique écossaise et irlandaise



Let's Gow joue un répertoire ancré dans les traditions d'Ecosse et d'Irlande en s'inspirant des musiques d'aujourd'hui et d'autrefois. Reels, jigs, strathspey et chansons vous inviteront au voyage, à la danse et à la fête...

VENDREDI 13 FÉVRIER, DE 20H30 À 22H30

Atelier de danse traditionnelle

Reprise des danses de la dernière fois pour révision et une ou deux nouvelles danses.

SAMEDI 14 FÉVRIER 19H30

Repas "chinois"

suivi d'une projection sur la paysannerie chinoise à rebours de l'agro-chimie
Ce sera l'occasion de fêter le nouvel an chinois à la Brouette !

SAMEDI 21 FÉVRIER, 21 H



« CHRONOGYNIE »

Chansons folk/blues au féminin

CHRONOGYNIE déroule une histoire de la musique populaire des années 50 à nos jours en rendant hommage à des interprètes féminines exclusivement : Basile LOPEZ (guitares, chant, batterie) et Patrick SAIGNES (harmonica) revisitent Cindy Lauper, Catherine Ringer ou Britney Spears en acoustique mais électrifient grassement Janis Joplin, Lady Gaga et Juliette Armanet. Dans ce projet musical à tendance folk-blues, chaque titre est présenté, contextualisé pour permettre au spectateur de (re)traverser les décennies !

VENDREDI 27 FÉVRIER 21 H

KARAOKE/PIZZAS

SAMEDI 28 FÉVRIER, 21 H



Renaud, dis papa... Théâtre musical

Un spectacle mêlant souvenirs d'enfance, transmission et identité. Entre la langue occitane et le français, l'accordéon et la guitare, Guilhem Surpas interroge sa filiation et son rapport à Renaud. Rythmé par une dizaine d'extraits de chansons de Renaud ("Hexagone", "Pierrot", "En cloque...") interprétés à la guitare ou à l'accordéon, le spectacle interroge le passage à l'âge adulte et le rapport à sa propre paternité. Co-écrit et mis en scène par Laurent Labadie.

Pour chaque animation, il est conseillé de réserver les repas au 06 21 77 18 56, par tél ou SMS en mentionnant bien la date souhaitée, votre nom, le nombre de personnes. Repas servis avant le spectacle, entre 19h et 20h30. Et, désormais, pizzas tous les vendredis soir à emporter ou à manger sur place !

VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE L'ÉGLISE D'ISSIGEAC

Une association au service de la restauration de l'église.

L'église St Félicien, rare témoignage de l'art gothique finissant en Périgord est un joyau au cœur de notre village. Après un grand programme de restauration du bâti en 2008 puis sa réouverture en 2013, notre association a participé au financement de la restauration de mobilier tels que statues, tableaux, vitraux, panneaux bois, chaire... (près de 30 000€)

De nouveaux travaux sont nécessaires à la préservation et la réhabilitation de l'église dans la période 2026-2030 :

- Remise aux normes des réseaux électriques
- Réfection des éclairages (voûtes, nefs)
- Modernisation de la sonorisation
- Mise en valeur, réaménagement du chœur
- Restauration du chemin de croix

LE CHANTIER EST IMMENSE

AIDEZ-NOUS PAR VOS DONS

Tronc à l'entrée de la nef centrale

Carte Bancaire : scanner >

Envoyer un chèque à l'association
Ordre : Les amis de l'église d'Issigeac*
Reçu fiscal sur demande (66% réduction)

Rejoignez-nous
lesamiseglise@laposte.net
06 70 24 25 50



VIE ASSOCIATIVE

Amicale Laïque d'Issigeac

VACANCES D'HIVER À ISSIGEAC : JEUDI 12 & VENDREDI 13 FÉVRIER 2026

STAGE CIRQUE

JONGLERIE

ACROBATIE

EQUILIBRE

JEU D'ACTEUR

ACROBATIE

Initiation aux arts du cirque
Salle multi-activités
d'Issigeac
Chemin des écoliers
4 à 6 ans (MS à CP) :
10h à 12h (20€/jour)
7 à 12 ans (CE1 à 6ème) :
14h à 16h (20€/jour)
Ados / Adultes (à partir de 13 ans) :
16h30 à 18h30 (20€/jour)

Renseignements :
Morgane au 06 79 45 45 37

Inscriptions :
morgane.haller@lilo.org
amicalelaïqueissigeac@gmail.com

Union Athlétique Issigeacoise un mois de janvier révélateur

Le mois de janvier a permis de mesurer l'état de forme et les ambitions de l'Union Athlétique Issigeacoise, engagée en Régionale 1 avec ses deux équipes seniors. Entre confirmations, enseignements et axes de progression, l'UAI poursuit sa saison avec constance et détermination.

Pour l'équipe première, la reprise du championnat a confirmé la dynamique installée avant la trêve. En déplacement à Aiguillon lors de la 11^{ème} journée, les Oranges et Noirs ont fait preuve de caractère pour s'imposer sur la pelouse du Confluent Rugby Club XV (20-22), jusque-là invaincu à domicile. Dans une rencontre âpre et indécise, les Issigeacois ont su faire la différence dans les dernières minutes grâce à leur sang-froid et à une maîtrise collective qui témoignent de leur maturité. Ce succès a marqué un tournant, en consolidant leur place dans le haut du classement.

Une semaine plus tard, à domicile, l'équipe fanion a confirmé avec éclat face au RC Queyrannais. Sérieux, appliqués et inspirés offensivement, les Issigeacois ont livré une prestation aboutie, s'imposant largement 59 à 3. Huit essais inscrits, un sans-faute au pied et une défense infranchissable ont permis à l'UAI d'empocher le bonus offensif et de porter à cinq le nombre de victoires consécutives. Avec cette série, Issigeac conforte sa deuxième place au classement, juste derrière le leader Mimizan, et poursuit la phase retour avec ambition et sérénité.

Du côté de la réserve, le mois de janvier a été plus contrasté, mais riche d'enseignements. À Aiguillon, lors de la 11^{ème} journée, les Issigeacois ont longtemps résisté avant de céder en seconde période (30-9), dans un contexte hivernal exigeant. Une première mi-temps encourageante avait pourtant permis de rester au contact, avant que le manque de fraîcheur ne pèse sur la durée.

Le week-end suivant, face au RC Queyrannais, la réserve a livré une prestation engagée et solidaire. Malgré une fin de match pleine de caractère et un retour au score porté par son capitaine, l'UAI s'est inclinée sur le fil (25-34). Si le résultat est frustrant, le contenu a mis en lumière un état d'esprit positif et des bases solides à consolider.

À l'issue de ces deux journées, l'UAI peut tirer un bilan globalement positif de ce début d'année. La dynamique de l'équipe première se confirme, tandis que la réserve poursuit son travail pour franchir un cap collectif. La trêve de quinze jours arrive à point nommé avant la reprise du championnat le 1^{er} février, avec l'objectif de poursuivre sur cette lancée.

Boules Lyonnaise Issigeac

Une quadrette se déplacera au boulodrome de Villeneuve sur Lot le jeudi 12 février avec comme joueurs : Jmarc Chantebien, Philippe Dubois, Michel Titonel et J. Noël Lial

Programme à venir :

- jeudi 11 avril : tête à tête 3^{ème} et 4^{ème} division Bergerac
- jeudi 23 avril : vétérans à Issigeac
- samedi 2 mai : doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division Issigeac
- Samedi 9 mai : doublettes mixtes Bergerac
- Samedi 20 juin : quadrette 4^{ème} division Bergerac

Il est possible de changer de site si le temps est incertain pour les rencontres à Issigeac (terrain non couvert). Dans ce cas le repli se fera sur Bergerac.

Les couleurs de Pierre Belvès

Des œuvres de Pierre Belvès disponibles
à la Médiathèque Pierre Belvès

L'Association Les Couleurs de Pierre Belvès vous informe qu'un fonds de ses œuvres bibliographiques sera bientôt consultable à la Médiathèque Pierre Belvès - Issigeac.



Ce fonds, pour des raisons administratives, ne peut faire l'objet de prêt. Vous pourrez néanmoins réserver ces ouvrages auprès de la BDP Dordogne par l'intermédiaire de votre Médiathèque.

Nous vous tiendrons informés dès que ce fonds sera disponible.

MAIRIES LOCALES

BARDOU • 05 53 61 26 61

mairie.bardou@orange.fr

jeu de 9h à 12h et lun semaines paires de 9h à 12h

BOISSE • 06 49 46 50 08

commune.de.boisse@orange.fr

lundi 12h30 à 17h30 et jeudi de 13h30 à 17h30

BOUNIAGUES • 05.53.58.32.45

mairie-bouniagues@wanadoo.fr

mar et jeu de 8h30-13h / lun et mer 8h30-12h30

COLOMBIER • 05 53 58 32 42

mairie-colombier@wanadoo.fr

mercredi de 16h30 à 18h30 et sur RDV

CONNE DE LABARDE • 05 53 58 32 37

mairiecampna@orange.fr

lundi de 14h à 16h et jeudi de 16h à 18h

FAURILLES • 05 53 58 79 00

mairie.faurilles@wanadoo.fr

mardi de 10h à 12h et 14h à 17h

FAUX EN PÉRIGORD 05 53 24 32 40

mairie@fauxenperigord.fr

lun, mer, ven : de 09h30-12h et de 14h-17h30

ISSIGEAC • 05 53 58 70 32

contact@mairie-issigeac.fr

lun, mar, jeu, ven de 13h30-17h30 et mer 9h-13h

MONMADALÈS • 05.53.27.75.32

mairie.monmadales@wanadoo.fr

lundi de 9h à 13h mercredi de 8h à 12h30

MONMARVÈS • 05 53 58 71 78

mairie.monmarves@orange.fr

lundi de 13h30 à 18h et mercredi de 13h à 17h

MONSAGUEL • 05 53 58 76 84

monsaguel.mairie@wanadoo.fr

lundi et mercredi de 9h à 12h

MONTAUT • 05 53 58 76 82

mairie.montaut24@orange.fr

jeudi de 13h à 18h

PLAISANCE • 05 53 58 79 55

plaisance.mairie@wanadoo.fr

mar de 9h-12h / 14h-18h et ven de 9h-12h

ST AUBIN DE LANQUAIS • 05 53 24 33 70

mairie.saintaubinlanquais@wanadoo.fr

lun et jeu de 9h à 12h et de 14h30 à 18h 30

mar, mer, vend et sam de 9h à 12h

ST CERNIN DE LABARDE • 05 53 24 36 80

mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr

mardi de 14h-18h et jeudi de 9h-12h30 / 15h-17h

ST LÉON D'ISSIGEAC • 05 53 58 76 27

mairie.saintleon@wanadoo.fr

mardi et jeudi de 8h à 12h

ST PERDOUX • 05 53 58 27 48

mairie-saintperdoux@wanadoo.fr

mardi et vendredi de 10h à 12h

STE RADEGONDE ROQUÉPINE

05 53 24 04 89

mairie.steradegonde@wanadoo.fr

mardi de 8h30h à 12h30 et de 13h à 17h

SANTÉ

PHARMACIES

ISSIGEAC

• PESSIS, Tour de ville : 05 53 58 60 64

CASTILLONNÈS

• BOTTARY-BOUYSOU : 05 53 36 80 11

VILLERÉAL

• CASEROTTO : 05 53 36 00 08

CANCON

• VANDEPITTE : 05 53 01 60 32

Pharmacie de garde : appelez le 3237

MEDECINS

CENTRE MÉDICAL D'ISSIGEAC

• Dr LAGORCE : 05 53 58 71 33

BOUNIAGUES :

• Dr FERRER : www.doctolib.fr

Médecin de garde : appelez le 15

INFIRMIÈRES/INFIRMIERS

ISSIGEAC

• Christine AGBODJAN et Karine BARREAU, Place du Palais des Evêques (mairie) 06 84 36 12 83 ou 05 53 74 85 58 Permanences de 8h45 à 9h45 du lun. au ven. et sur RDV le samedi.

FAUX

23 rue de la Poste (sur rendez-vous)

• Françoise CHARRIER, Delphine POLET, Gwénaëlle ARNAL, Julie DOITTEAU POZZER : 06 88 20 28 57

SAINT-AUBIN

• Sandrine Bodin et Marion Raynaud : 06 58 25 69 63

BOUNIAGUES

• Lynda BLOT (La Renoncie) : 06 10 71 00 34
• Nathalie DECLE, Lydie MOUTOU et Sylvie DUBOIS : 06 64 89 85 44

CENTRE PARAMÉDICAL LA GRANGETTE-ISSIGEAC

Kinésithérapeutes

• Sabine GLORIEUX, Laurie BEYNEY et Christophe LE MORVAN : 05 53 24 12 37

Ostéopathe

• Timothé OUDOUL : 06.82.08.87.79

Psychologue

• Eliane ROBERT : 06.72.75.10.87

Sophrologue

• Sylvie JALLADAUD : 06.19.65.75.65

Naturopathe-réflexologue plantaire

• Sabine LE QUELLEC : 06.28.73.05.80

Praticienne en herboristerie

• Salomé COSTE : 07 60 82 52 23

KINÉSITHÉRAPEUTE

BOUNIAGUES (La Renoncie)

• 42 Grand Rue
06 30 70 29 59 ou 06 19 50 55 10
andr.cozma@yahoo.com

PSYCHOLOGUE

STE-RADEGONDE

Laetitia ROUMEAUX : 07 49 79 54 59

PSYCHOPRATICIENS

BOUNIAGUES

• Eddie PIOTIN : sur RDV au 06.81.20.01.57
Sophrologue Caycéen et psychopraticien
42 Grand Rue - 24560 Bouniagues

SOPHROLOGUE

BOUNIAGUES

• Fabienne MARCOT : sur RDV au
06 24 37 90 65 à domicile ou en cabinet

CENTRE DE LUXO-PONCTURE

BOUNIAGUES

• M. ADELAÏDE : 05 53 23 35 72 ou 06 76 82 89 76

OSTÉOPATHES

MONTAUT

• Mme Sylvie PEYRARD - Ostéothérapie
Tissulaire Réflexe - 06 88 13 78 77

POSTUROLOGUE

• Cécile VADEL : 06 95 62 20 26
c-coachsante.com

NATUROPATH

CONNE DE LABARDE

Céline Couderc : 07 50 52 71 58
170 route de St-Aubin

ORTHOPHONISTE

SAINTE RADEGONDE

• Mme URO Sylvia : 07 66 68 56 41
436 route de la Bournègue

PÉDICURE PODOLOGUE

PÉRIMÈTRE DE SOINS À DOMICILE PAYS ISSIGEACOIS

• Camille ROUBY et Nabil EL WAHIDI, Consultations sur RDV, uniquement à domicile et sous condition : 06 61 69 36 06
• Fanny CORREIA et Laurie BAROU Consultations à Issigeac sur RDV, uniquement à domicile : 06 37 42 17 99
• Justine AMBLARD : 06 30 03 60 31

CONSULTANTE EN ALLAITEMENT

STE RADEGONDE

• Edith De Reze : 06.77.40.67.23

VÉTÉRINAIRE

MONSAGUEL

• Diane LIENASON : 05 53 74 21 68 Chevaux et animaux de compagnie. Uniquement sur rdv : Lun, mar, jeu et vend de 9h à 12h et de 14h à 18h. Mer 9h-12h - Sam 10h-12h.

INFOS & SERVICES PRATIQUES

MAISON DES SERVICES D'ISSIGEAC

239 chemin des écoliers
24560 ISSIGEAC

CCPSP

23 avenue de la Bastide, 24500 Eymet
05 53 22 57 94
Annexe d'Issigeac : Maison des Services

MISSION LOCALE DE BERGERAC

23 avenue de la Bastide, 24500 Eymet
Mme Leïla TADJ
Prise de RDV : 05 53 58 25 27

AMAD

Maintien à domicile
ISSIGEAC (Maison des Services)
Vendredi de 9h à 15h sur RDV :
05 53 58 28 74
amad.sb@orange.fr

CIAS

Mme Nathalie Phelipeau, chargée
d'accompagnement social et professionnel
au CIAS Portes Sud Périgord, tient une
permanence administrative le lundi de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Maison des Services
Relais CAF, aide administrative... Contact :
05 53 22 57 94

PLIE ISSIGEAC/EYMET

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
• Permanence Issigeac : Bâtiment des
Services / Chemin des Écoliers
• Permanence Eymet : Pôle de Service
Public / 23 avenue des bastides
Référente de parcours PLIE : Mme Méla Éléa
courriel : pliemiela@mlbergeracois.fr
06 31 66 76 72

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

05 53 02 06 13
Assistante sociale : Mme DARCO
(le mardi 9h30-12h)
Référent insertion : M. VITRAC sur RdV

MSA

08 11 65 65 66

FRANCE SERVICES

Aide aux démarches quotidiennes
Permanence le lundi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Annexe d'Issigeac : Maison des Services
05 54 22 00 06

CIDFF

Centre d'Information sur les
Droits des Femmes et des Familles
Permanence sur RDV à la Maison des
Services : 05 53 63 32 30
N° d'appel femmes victimes de violences : 3919

ÉCOLE D'ISSIGEAC

05 53 58 70 71
Garderie et cantine : 05 53 73 30 07

ÉCOLE DE FAUX

05 53 24 32 17

ADM'R CASTIDRÔLE

05 53 36 93 11

castidrole@orange.fr

SOLIHA

ISSIGEAC (Maison des Services, chemin des
Ecoliers : Tous les lundis de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h).

CCPSP-Eymet 23 Avenue de la Bastide :
Tous les 3^{ème} jeudis matin - sur rendez-vous
Contact : j.vaney@soliha ou 05 53 06 81 20

MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE

05 53 74 64 00

SAUR (BOUNIAGUES)

05 81 31 85 03

SPANC

(Assainissement non collectif)

07 87 11 97 49 ou

ccpsp24.spanc@orange.fr

CABINET D'AVOCAT

Maître Christophe PARIER

Cabinet ouvert le samedi et le dimanche
matin. Autres jours en fonction de l'activité
47 Grand Rue, 24560 Issigeac

06 08 77 44 85

BUREAU DE POSTE

ISSIGEAC

Lundi : fermeture hebdomadaire

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 16h30 / le samedi de 9h à 12h

Levée du courrier :

semaine 14h15, samedi 11h50

Plateforme d'accueil :

- 3631 pour le courrier
- 3639 pour les comptes bancaires
- 3634 pour les professionnels.

AGENCES POSTALES

FAUX • 05.53.24.32.40

Lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à
12h00 et de 14h00 à 17h00.

ST CERNIN DE LABARDE • 05 53 27 38 13

Lundi : 10h à 12h - 13h30 à 16h30

mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

ST AUBIN DE LANQUAIS • 05 53 74 46 19

un et jeu de 9h à 12h et de 14h30 à 18h 30

mar, mer, vend et sam de 9h à 12h

TRANSPORT

Gestion des transports par la région

Nouvelle Aquitaine : 09 70 870 870

transports.nouvelle-aquitaine.fr
ou modalis.fr

Taxis

Taxi phoenix Issigeac

Toutes distances - particuliers/entreprises
Issigeac - 07 81 27 54 33

Top taxi, Bouniagues :

06 07 02 09 75

Centre ambulancier, Issigeac :

05 53 58 73 83

HORAIRE DES MESSES À ISSIGEAC

Les dimanches à 9h30

PRESBYTÈRE D'EYMET

Abbé Éric Pagou • 05 53 23 82 10.

<https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

COMMISSION CANTONALE AGRICOLE

Jean BAROU : 06 25 40 16 40

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE D'ISSIGEAC

05 53 58 79 62

issigeac.tourisme@orange.fr

SMD3

Syndicat Départemental des Déchets

de la Dordogne

05 53 58 55 55

service.usagers@smd3.fr

Service usagers : 09 71 00 84 24

POMPIERS

Incendie : 18

Urgence médicale : 15

GENDARMERIE

ISSIGEAC • 05 53 73 52 80

lundi, mardi et mercredi de 8h30h à 12h

SIGOULÈS • Contact téléphonique : 17

du lundi au samedi de 14h-18h

et le dimanche de 15h à 18h

DÉCHÈTERIE DU PAYS D'ISSIGEAC

Du 1^{er} septembre au 30 juin :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 17h45

Samedi de 9 à 12h et de 14h à 17h45

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Lundi, mercredi et samedi de 7h30 à 13h
Route de Villeréal, 24560 Issigeac

05 53 73 34 46

MÉDIATHÈQUE D'ISSIGEAC

mardi : 15h à 18h

mercredi : 10h à 12h / 15h à 18h

vendredi : 15h à 18h

Chemin des Écoliers

05 53 74 94 31

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Le vendredi 6 février de 10h à 12h

Prendre rdv auprès du secrétariat :

05 53 58 70 32

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Prochaine permanence (mairie d'Issigeac) :

Pas de date connue à la mise en

impression de la Gazette.

Prendre rdv auprès du secrétariat :

05 53 58 70 32



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES : DERNIÈRE LIGNE DROITE !

La date limite des inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales de 2026 est fixée aux :

- 4 février 2026 = inscriptions en ligne
- 6 février 2026 = inscriptions en Mairie

RAPPEL :

L'inscription sur une liste électorale est obligatoire (article L9 du Code Electoral). Lorsque vous emménagez dans une nouvelle commune, vous devez procéder à votre inscription sur la liste électorale de votre nouveau domicile. Cela engendrera automatiquement la radiation de votre ancienne commune.

Vous pouvez vous inscrire en vous déplaçant en Mairie ou en ligne (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En cas de doute sur votre situation, vous pouvez vérifier votre situation sur le site : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Ce service vous permet de :

- de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- de connaître l'adresse de votre bureau de vote
- de connaître votre numéro national d'électeur
- de savoir si vous avez des procurations en cours
- de télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

**Voter est un droit,
c'est aussi un
devoir civique.**

INFOS

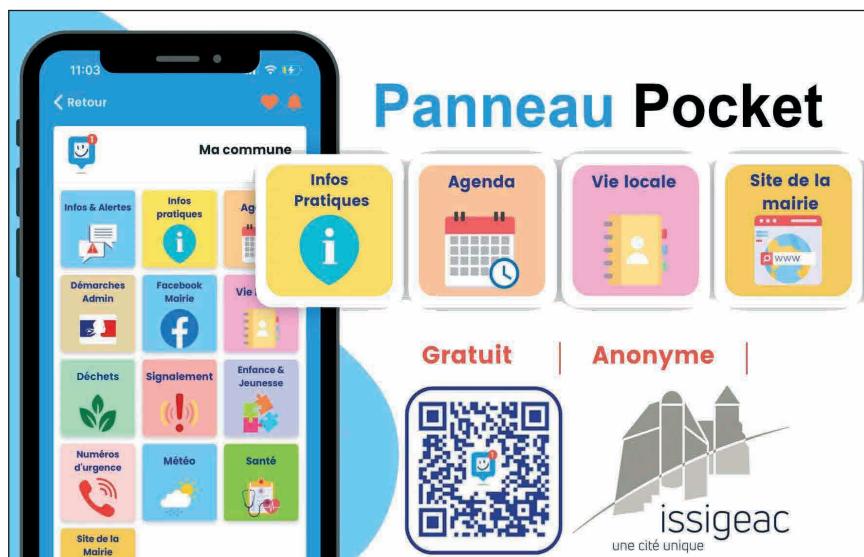
2225 ! c'est le nombre de smartphones ou tablettes possédant l'application Panneau Pocket avec Issigeac comme favoris, dont 500 l'ont désigné "super-favori" ! (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application).

30700 ! C'est le nombre de lectures des informations de Panneau Pocket depuis sa mise à disposition auprès des Issigeacois.

Panneau Pocket c'est l'information en direct de la mairie : alertes, arrêtés, infos pratiques, manifestations... Nouvelle année, nouvelle version : plus design, plus pratique, plus interactive avec vous !

Alors n'hésitez plus ! Installez l'application Panneau Pocket, acceptez ses notifications et restez ainsi en temps réel au courant de la vie de votre commune.

PANNEAU POCKET L'INFO DE VOTRE COMMUNE EN DIRECT



AGENDA

Que voir et que faire en ce mois de février ?

Commune d'Issigeac

- le 8 : La dictée du Pays Issigeacois (p8)
- les 12 et 13 : stage cirque (p9)

Commune de St-Aubin-de-Lanquais

- le 5 : salon de coiffure à la Brouette (p8)

- le 7 : concert - musique écossaise (p8)
- le 13 : atelier de danse traditionnelle (p8)
- le 14 : repas chinois (p8)
- le 21 : chanson folk/blues au féminin (p8)
- le 27 : Karaoké/pizzas (p8)
- le 28 : concert - Renaud, dis papa (p8)

Et chez nos amis de Faux-en-Périgord ?

- le 9 à 20h : causerie du lundi : Rituels et prières (Café-librairie les Amis de la Brouette - Bourg - ancienne école - Saint Aubin de Lanquais)